

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [96] (2008)
Heft: 1517

Artikel: Les femmes dont on ne veut plus
Autor: Dussault, Andrée-Marie / Ra, Usha
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284876>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les femmes dont on ne veut plus

A l'entrée de la ville sainte de Vrindavan, Ma Dham, la plus importante résidence pour veuves vient d'ouvrir ces portes. Ma Dham peut héberger jusqu'à 500 femmes et enfants. La culture contemporaine indienne commence à peine à prendre en compte le sort des quelque 33 millions de veuves du pays. Selon le recensement de 1991, ces femmes représentent 9% de la population. Un foyer sur quatre compte une veuve et 40% d'entre elles ont moins de 50 ans. Vrindavan, un des principaux lieux de pèlerinage en Inde, est aussi l'endroit où l'on se débarrasse des veuves dont on ne veut plus. Selon une étude de la Vrindavan Municipal Corporation, plus de 3105 veuves vivent dans la ville et 2500 dans les alentours.

Usha Rai, Hindustan Times, 17 novembre 2007

Traduit librement par Andrée-Marie Dussault

Le sort des veuves de l'Etat du West Bengale est cruel. Traditionnellement, leur vie s'achevait avec la mort de leur mari. Au nom de la coutume sati, certaines femmes étaient brûlées vives sur le feu funéraire de leur époux. Entre 1815 et 1828, quelques 8135 veuves ont été consumées par les flammes au West Bengale. Celles qui ont échappé au feu ont été chassées vers les villes saintes. En Inde, les veuves sont considérées comme portant malheur et même celles originaire des castes supérieures devaient quitter leur demeure et passer leur vie à prier et à méditer à Vrindavan ou à Varanasi. La tête rasée, elles devaient porter des saris blancs, manger frugalement et ne pouvaient pas assister aux mariages et autres cérémonies religieuses. Ces femmes vivaient presque comme des hors-caste dans leur propre maison jusqu'au moment où elles étaient envoyées en pèlerinage. Elles ne pouvaient pas hériter de leur mari et se retrouvaient dépendantes de leur père ou de leur fils.

Des veuves du West Bengale continuent de venir à Vrindavan et sont désormais rejointes par des femmes d'autres Etats indiens. Plusieurs études menées ces dernières années montrent que ces femmes ne veulent pas retourner chez elle. Rien ni personne ne les y attend. Elles se disent heureuses de vivre à Vrindavan, même si cela signifie la rue, la mendicité, les rations de riz des ashrams et quelques roupies en échange d'heures de chants religieux.

La Guild of Services de Mohini Giri

Pour leur permettre de vivre et de mourir dans la dignité, la *Guild of Services* gère depuis le milieu des années 90 une résidence accueillant 120 veuves. La résidence Ma Dham s'étend sur plus d'un hectare et se compose de quartiers résidentiels, d'un centre de formation, d'un centre médical, d'un espace de méditation et d'un bloc administratif. Désormais, Ma Dham logera davantage de veuves qui s'occuperont des enfants orphelins des environs.

Le remariage, surtout en ce qui concerne les jeunes femmes, serait une manière de réintégrer socialement les veuves, estime Mohini Giri. Cependant, un récent sondage révèle que 90% des 255 veuves interviewées sont opposées à l'idée de se remarier. 70% font valoir les tabous sociaux et religieux liés au remariage des veuves; 13% disent ne pas croire au remariage et 5% laissent entendre que celles qui ont des enfants n'y songent même pas. Pourtant, 30% des ces veuves le sont devenues avant l'âge de 24 ans.

Ashram: monastère.

Pandit: Titre honorifique donné à un fondateur de secte, à un savant et religieux (brahmane).